

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE

PLAN LOCAL D'URBANISME



vu pour être annexé à notre délibération en date du 8 avril 2021 Le Maire, Jérôme BANINO	Révision arrêtée le	07/06/2016
	Révision générale approuvée le	23/03/2017
	Révision générale exécutoire le	24/05/2017
	Modification n°1 approuvée le	06/09/2018
	Modification n°1 exécutoire le	20/09/2018
	Révision n°1 approuvée le	14/03/2019
	Révision n°1 exécutoire le	28/03/2019
	Modification n°2 approuvée le	05/03/2020
	Modification n°2 exécutoire le	14/03/2020
	Modification n°3 approuvée le	08/04/2021
	Modification n°3 exécutoire le	15/04/2021